

**2006**

- 6 fév. Arrêté n° 004/MESR/CAB portant création des centres d'Ecrit de l'Examen du Baccalauréat.....139  
 8 fév. Arrêté n° 005/MESR/CUTO/UL/2006 portant nomination....139

*Ministère de la Santé***2006**

- 3 fév. Arrêté n° 0008/2006/MS/CAB/DGS portant création d'un Comité de gestion du Centre de Formation en Santé Publique (CFSP-Lomé).....139  
 6 fév. Arrêté n° 0010/2006/MS/CAB/DGS portant création du Comité National de Coordination du Programme Micronutriments (CNPM).....140  
 6 fév. Arrêté n° 0011/2006/MS/CAB/DGS portant nomination.....141

*Ministère des Enseignements primaire et secondaire***2006**

- 6 fév. Arrêté n° 005/MEPS/SG/DRH portant nomination d'inspecteurs généraux de l'éducation.....141  
 8 fév. Arrêté n° 006/MEPS/SG/DRH portant nomination de chefs de divisions à la Direction de l'Enseignement Secondaire de l'Information et de l'Orientation Scolaire et Professionnelle .....  
 9 fév. Arrêté n° 008/MEPS/SG/DRH portant nomination de directeur général par intérim de la Librairie des Mutuelles Scolaires (LUMUSCO).....141  
 13 fév. Arrêté n° 010/MEPS/SG/DRH portant nomination de chef de section au secrétariat général du ministère des Enseignements primaire et secondaire .....141

*Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation***2006**

- 13 fév. Arrêté n° 0001/MATD portant reconnaissance de la désignation d'un chef de village .....

**PARTIE OFFICIELLE****ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE****LOIS, ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS****ARRETES ET DECISIONS****MINISTERE, DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

**Décision n° 32 /MAEP/SG/DPRH du 14/2/06 :** Sont désignés et responsabilisés dans les postes ci-après, dans le cadre de la supervision de l'étude de faisabilité technico-économique du Projet de développement rural intégré de la Plaine du Mô, les personnes dont les noms suivant :

**M. TCHEMI T. Wouro Aurélien** : Coordonnateur de l'étude  
**M. ADABRA Kossi Séna** : Ingénieur chargé du contrôle  
**M. LARE-KANTANI François** : Ingénieur agronome

Le coordonnateur veille au bon fonctionnement de l'équipe de supervision et est chargé de rédiger un rapport à la fin de chaque étape de l'étude, aux fins d'informer la hiérarchie.

L'équipe peut s'adjoindre les services de toute autre compétence pouvant contribuer à atteindre les objectifs de la supervision. La mission de l'équipe de supervision se termine dès la fin de l'étude. Les intéressés conservent leur imputation budgétaire.

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

**MINISTERE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Radiations**

**Décision n° 51/MDPRDAC du 2/02/06 :** Le Soldat de 1<sup>re</sup> Classe SOOU Koumonam n° Mle 9565 du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie, décédé le 17 Décembre 2005 au CHU de Lomé Tokoin des suites d'une longue maladie, est rayé des contrôles des Forces Armées Togolaises pour compter du 18 Décembre 2005.

**Décision n° 52/MDPRDAC du 2/21/06 :** Le Maréchal des Logis chef NICABOU Ayaovi n° mle 7701 de la Musique Principale des Forces Armées Togolaises (MP/FAT) décédé le 06 Janvier 2006 à Tchakpali (AMOU) des suites d'une longue maladie, est rayé des contrôles des Forces Armées Togolaises pour compter du 07 Janvier 2006.

**Décision n° 54/MDPRDAC du 2/2/06 :** Le Soldat de 1<sup>re</sup> Classe LANTEY Combey n° mle 13785 du Régiment Parachutiste Commando, décédé le 18 décembre 2005 au CHU de Kara des suites d'une maladie, est rayé des contrôles des Forces Armées Togolaises pour compter du 19 décembre 2005.

**Décision n° 56 /MDPRDAC du 9/2/06 :** Le Sergent-Chef NAPO Nikabou, Mle 7424 de la Force d'Intervention Rapide, décédé le 27 décembre 2005 à l'infirmerie dudit Régiment des suites d'une courte maladie, est rayé des contrôles des Forces Armées Togolaises pour compter du 28 Décembre 2005.

**Décision n° 57/MDPRDAC du 9/2/06 :** Le Caporal BALISSAM Ayode Mle 14708 du Régiment Parachutiste Commando à Kara, décédé le 26 Octobre 2005 au Centre Hospitalier Universitaire Campus, est rayé des contrôles des Forces Armées Togolaises pour compter du 27 octobre 2005.

**Réintégrations**

**Décision n° 50 /MDPRDAC du 2/2/06 :** Le Soldat de 1<sup>re</sup> Classe TCHALLA Magninouwé N° Mle 9102 du 1<sup>er</sup> RI Régiment